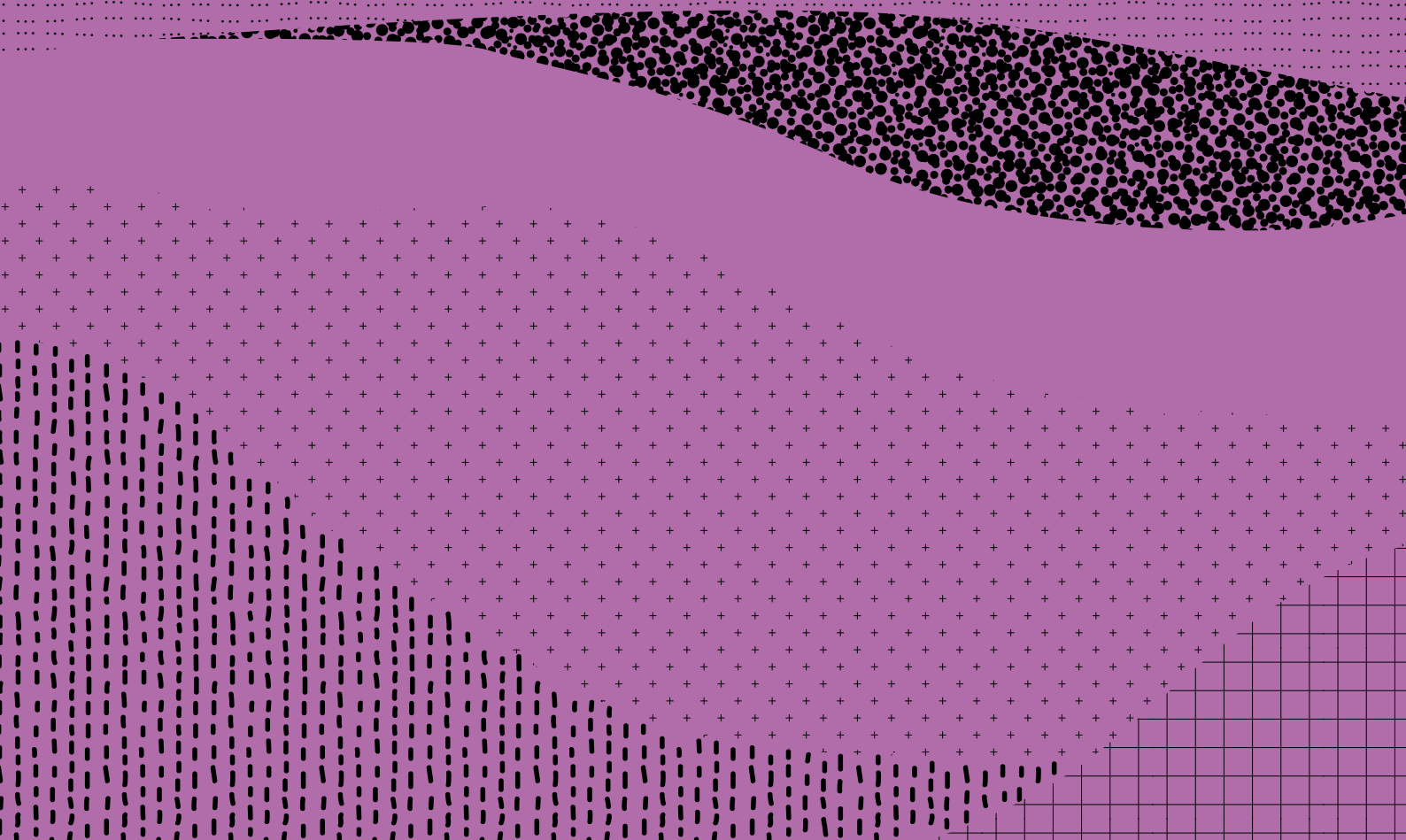
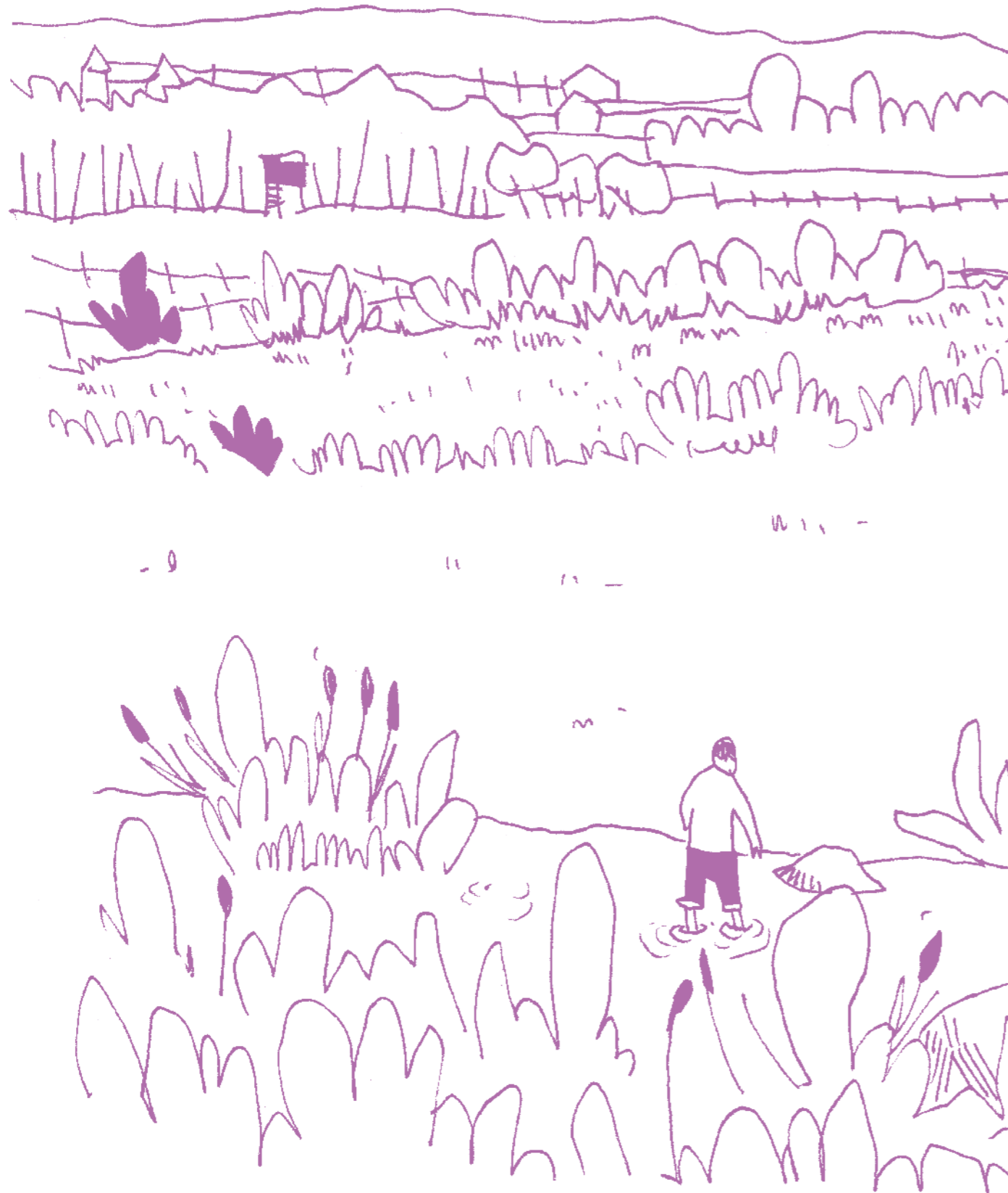


L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver





L'eau : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver

Présentation

2

Sous-actions :

4

01 → Préserver les aires
d'alimentation de captage (AAC)

4

02 → Connaître et porter
à connaissance les logiques du cycle
et des circuits de l'eau

5

03 → Dans l'espace public,
gérer l'eau de pluie là où elle tombe

6

Quelles applications sur le territoire ?

8

Intérêts de l'action

Des océans, des mers, lacs ou étangs, des fleuves et rivières, l'eau s'évapore, s'élève dans le ciel. Se forment les nuages et tombe la pluie. La pluie s'infiltré ou ruisselle jusque dans les rivières, les fleuves, les étangs ou les lacs, les mers et les océans. Le cycle de l'eau est celui qui nous singularise le plus dans l'Univers, c'est l'inducteur fondamental de la vie sur Terre. Preuve en est de son importance, elle constitue 60% du métabolisme de l'Homme et peut monter autour de 95% pour certaines plantes. **De la protection des milieux dépend la qualité de l'eau et (dans une moindre mesure) sa potabilité et donc notre santé.**

L'eau, c'est aussi des instants de loisirs, de plaisirs : l'eau pour se baigner, se tremper les pieds, l'eau pour se rafraîchir, se promener... L'eau participe à un cadre de vie plaisant, de qualité. Rendre accessible, faire comprendre ses bienfaits, montrer comment cette source de vie tombe en surface, ruisselle, s'infiltré ou stagne, dans les champs et jusque dans des espaces publics urbains, même minéralisés, sont des actions indispensables si l'on veut prendre soin de cette ressource.

Une bonne gestion de l'eau en amont (ruissellement, stockage, infiltration) doit considérer ses conséquences sur l'aval pour que les effets conduisent vers davantage de sérénité en aval ; avec l'eau, la solidarité intercommunale à l'échelle des bassins versants n'est pas optionnelle, elle est essentielle, voire parfois vitale.

Rappel du contexte

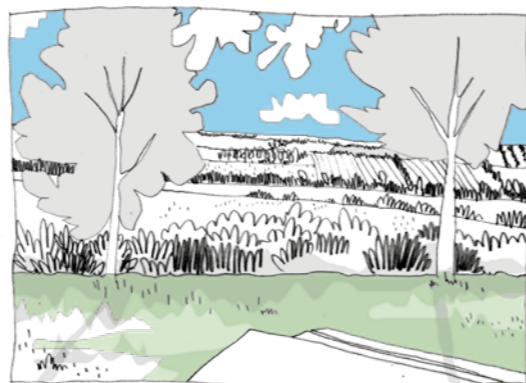
Ces dernières décennies, nous avons vu l'artificialisation du territoire se propager dans des proportions très élevées depuis 1990, sur le territoire du SCOTAM. Pour ce qui est de l'eau, cela se traduit par le développement des réseaux enterrés (tuyaux, cours d'eau busés, etc.), des aménagements coûteux, complexifiant l'entretien et le dessin des espaces publics. L'imperméabilisation des sols, de même que les pratiques agricoles basées sur le labour profond de la terre, engendrent une moins bonne infiltration et diminue la recharge des nappes phréatiques.

L'eau ne s'infiltré plus, ou moins ; elle ruisselle et entraîne avec elle les polluants jusqu'aux cours d'eau dont la qualité se dégrade. Nos modes de vie, les pratiques, activités économiques, les choix faits en matière d'aménagement, accentuent les effets indésirables (inondations) des intempéries. Une tendance générale.

Sur le territoire du SCOTAM, l'eau est très présente mais souvent cachée. Quand une fenêtre s'ouvre derrière une épaisse ripisylve, la Moselle se devine, rendue difficile d'accès à cause des nombreuses infrastructures du fond de la vallée (voie ferrée, réseaux routiers etc.). Les autres cours d'eau, la Nied, la Seille..., se longent, se croisent mais souvent brièvement. Ces lieux devenus rares où l'eau est encore accessible facilement ou présente visuellement, sont des « joyaux » à préserver et/ou à valoriser avec sobriété, comme à Gomelange sur les rives de la Nied, ou autour des lavoirs dans les villages.



1 ↑



2 ↑

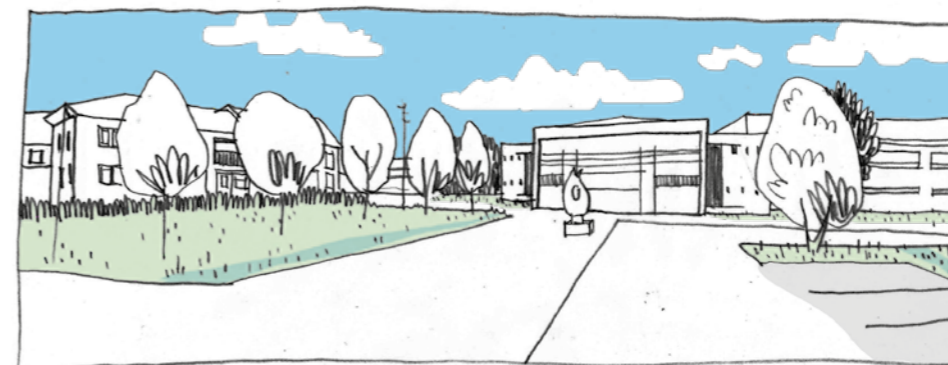


3 ↑

Situations concernées, questions à se poser

- Réduction du risque inondation : réduction de l'aléa et de la vulnérabilité sur le territoire.
- Amélioration de la qualité de l'eau potable ; quel avenir pour les aires d'alimentation de captage ?
- Valorisation du patrimoine hydraulique local : sources, cours d'eau, zones humides, ripisylve, lavoirs, gravières, etc.
- Prise de conscience de la solidarité indispensable entre communes, usagers, riverains permettant de concilier les usages au sein des bassins versants.

- Comment protéger la qualité de l'eau, la rendre plus accessible, et rendre le chemin de l'eau plus lisible et visible ?
- Comment accéder à l'eau tout en préservant cette ressource et la biodiversité qu'elle abrite ?
- Comment l'eau peut-elle alimenter le dessin de l'espace public ?



4 ↑

Légende

- 1 → Les cours d'école comme oasis (une cour)
- 2 → Les « bas-sains » versants (vue sur les champs et les haies depuis le Mont Saint-Pierre)
- 3 → « Bi-eau-diversité » (la pataugeoire du futur parc communal de Fèves)
- 4 → Place à l'eau (parking de la salle communale casse sa croûte et devient parvis)

O.Q.P. CONCERNÉS

- Accroître la connaissance de tous sur les enjeux liés aux changements climatiques.
- Penser paysage et biodiversité simultanément :
 - Donner plus de place au vivant.
 - Préserver ou rétablir les cycles et les circuits de l'eau dans les milieux urbains comme ruraux.

Préserver les aires d'alimentation de captage (AAC)

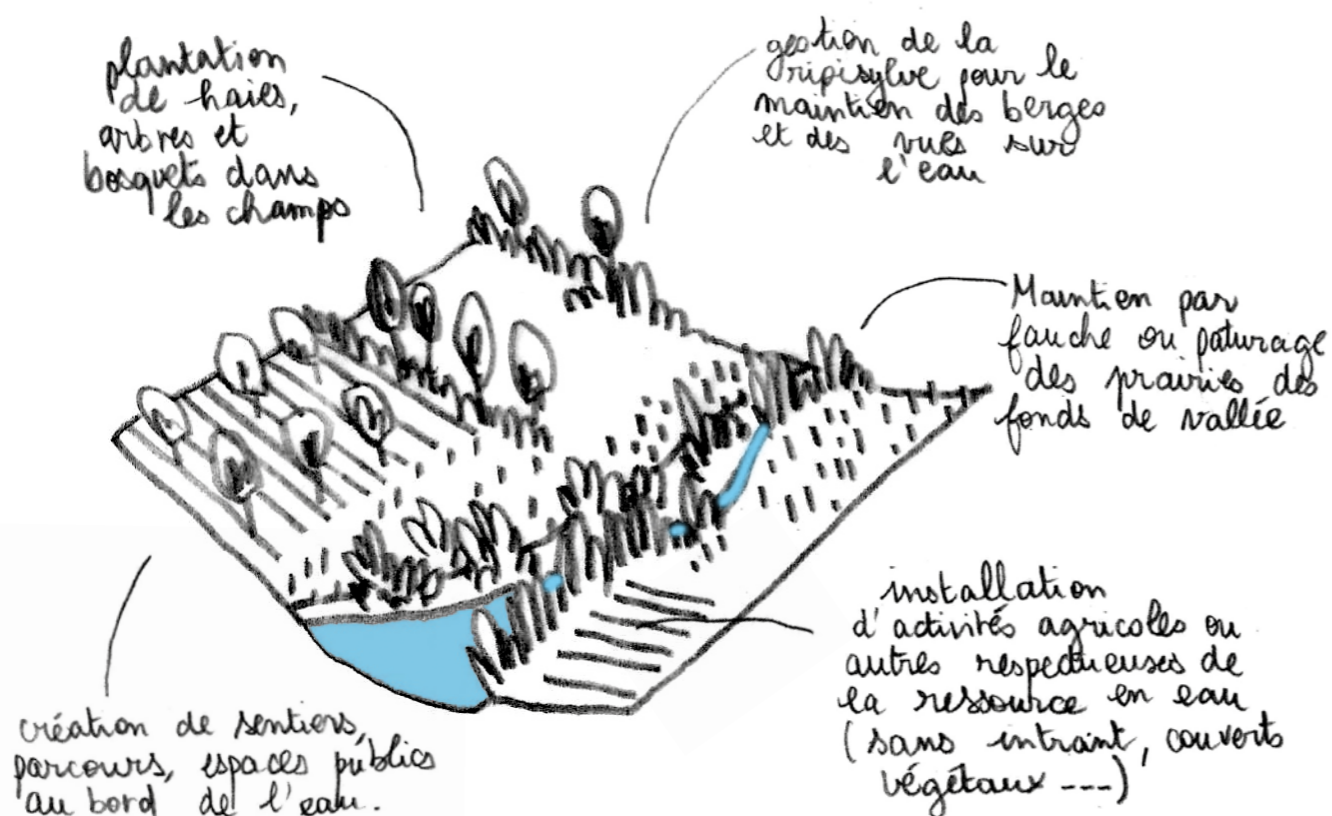
Sous-action 01

MÉTHODE

- **Établir un diagnostic de l'ensemble des AAC du territoire avec l'aide de bureaux d'études spécialisés.** Porter à connaissance des élus les enjeux de protection et d'amélioration de la ressource pour garantir un haut niveau de qualité de l'eau potable à l'ensemble des habitants du territoire.
- **Définir un plan d'actions à court, moyen et long terme** qui puisse se concrétiser par des actions directes et des orientations claires inscrites dans les différents outils de planification, en réussissant à descendre finement à l'échelle des PLU. Quelques pistes d'actions envisageables :
 - **Engager une politique foncière volontariste** sur les secteurs hautement stratégiques.
 - **Contrôler les usages et les pratiques tout en accompagnant fortement les transitions nécessaires** (élevage, fauchage, installations agricoles biologiques en sol vivant, plantation de haies, projets agroforestiers, création de nouveaux bois ou nouvelles forêts, etc.).
 - **Mettre en place des conventions d'occupation entre propriétaires et usagers** qui assurent la pérennité des dispositifs (baux ruraux environnementaux, obligation réelle environnementale, etc.) en travaillant de concert avec la SAFER ou d'autres organismes tels que la foncière Terre de Liens.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Organisation d'ateliers de réflexion pour alimenter le plan d'actions.



Connaître et porter à connaissance les logiques du cycle et des circuits de l'eau

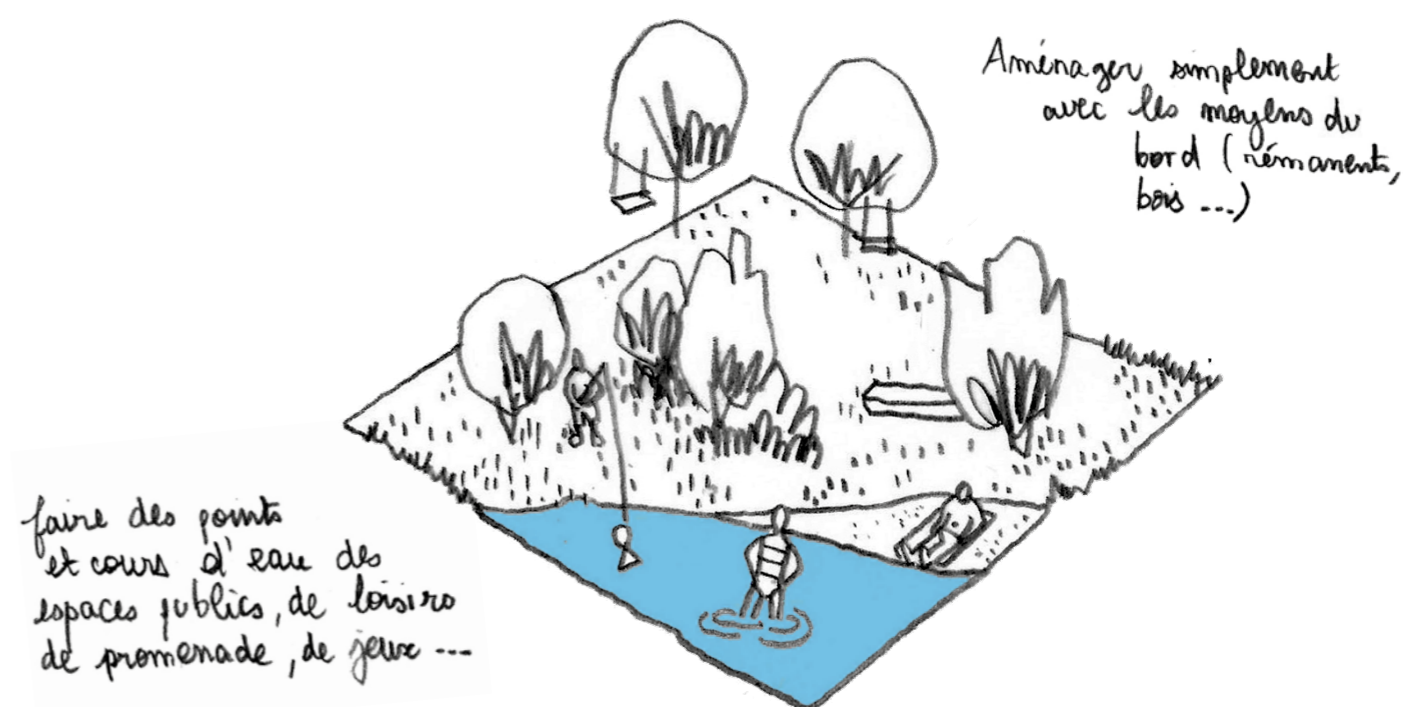
Sous-action 02

MÉTHODE

- **Créer et alimenter un répertoire** mentionnant les noms, contacts et fonction des personnes et structures concernées par la thématique de l'eau.
- **Rassembler ou créer puis alimenter une banque de données permettant aux élus et techniciens de monter en compétence sur le sujet de la gestion de l'eau**, de la conception à l'exploitation des différents dispositifs idoines (imperméabilisation des sols et répercussions, logiques de bassins versants, zones inondables, collectes et infiltrations de l'eau, matériaux, etc.).
- **De la même manière que pour les aires d'alimentation et de captage, définir des modalités de supervision des PLU** qui puissent faciliter la traduction des orientations définies dans le SCoT en actes concrets sur les communes (pistes exposées dans la sous-action 01 de cette Fiche Action).
- **Mener des actions phares pour accroître le degré de conscientisation des enjeux liés à l'eau chez les habitants :**
 - Désimperméabiliser les cours d'école, y créer des mares, en faire de véritables jardins. Rendre lisible le chemin de l'eau à l'école.
 - Expérimenter l'art et plus précisément le land art pour aider à repérer les secteurs à forts enjeux (AAC, Sources, etc.) et *in fine* accroître le niveau de vigilance de l'ensemble de la population sur ces lieux.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- Création d'un répertoire des acteurs de l'eau et d'une banque de données sur les enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire (avec les partenaires).
- Organisation de formations, conférences, ateliers à destination des élus et de leurs services autour du thème de l'eau. À destination aussi du grand public.
- Organisation de deux appels à projets : cours d'école + land art lieux sensibles.



Dans l'espace public, gérer l'eau de pluie là où elle tombe

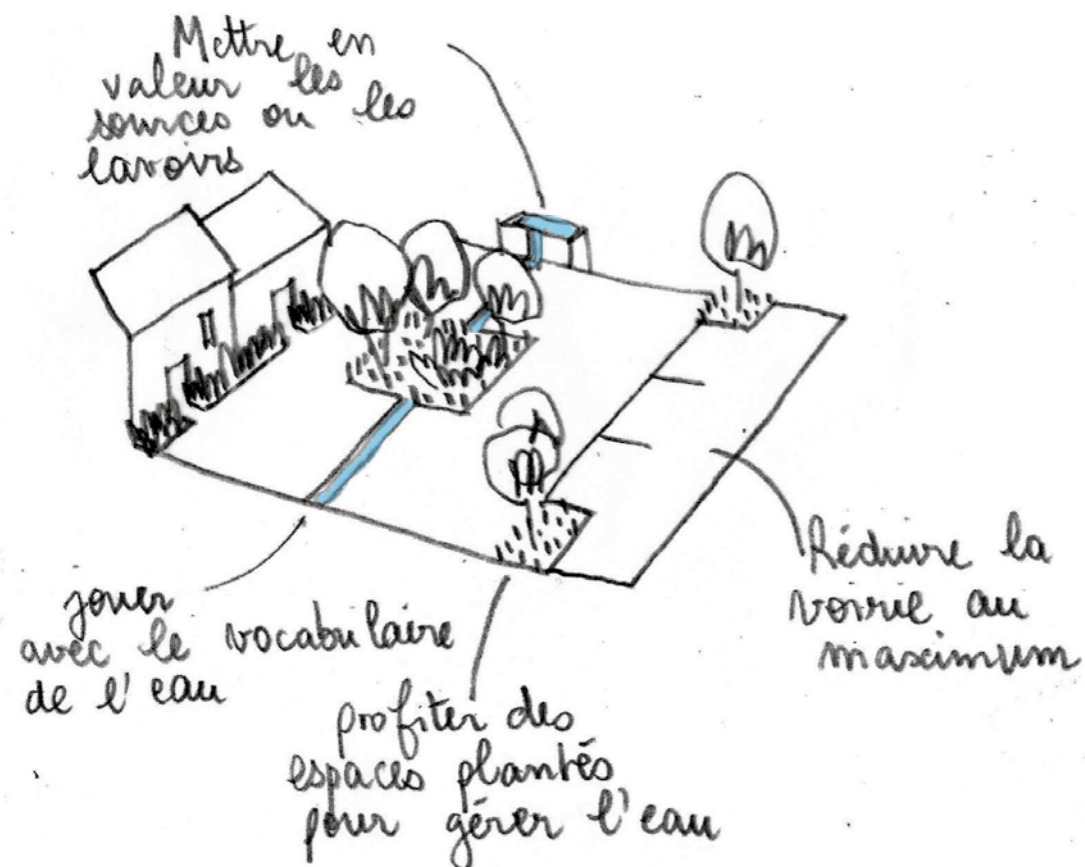
Sous-action 03

MÉTHODE

- Dans les cahiers des charges, **demander que soient systématiquement étudiées des alternatives à la gestion de l'eau de pluie par réseaux** et que les bureaux d'études sélectionnés se posent les questions :
 - Où sont les points hauts, les points bas ? Où l'eau s'écoule-t-elle ? Où stagne-t-elle ? Quelle est la nature des sols, quelle est leur capacité à infiltrer ?
 - Peut-on ici, au regard des usages, opter pour des matériaux, des revêtements perméables ? Peut-on ne pas mettre de revêtement imperméable ?
 - Quelles solutions proposer pour gérer en surface les eaux de pluie, les faire infiltrer, les stocker ? Fils d'eau en surface, noues, bassins de rétention ?
 - Comment faire pour que les aménagements rendent plusieurs services : transformer un fil d'eau en jeu, un bassin de rétention en un espace accueillant pour la biodiversité, un espace inondable en espace praticable par temps sec ?

AVEC QUI POUR AVANCER SUR LES ACTIONS ?

- Elu.e.s
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- VNF
- PNR Lorraine
- CAUE
- EPF Lorraine
- Chambres Agricoles et Groupement des Agriculteurs Biologiques
- Association Terre de Liens
- Conservatoire des Espaces naturels
- Bureaux d'études (environnement, hydraulique, paysagistes concepteurs, VRD, etc.)
- Agriculteurs et candidats à l'installation
- AGURAM

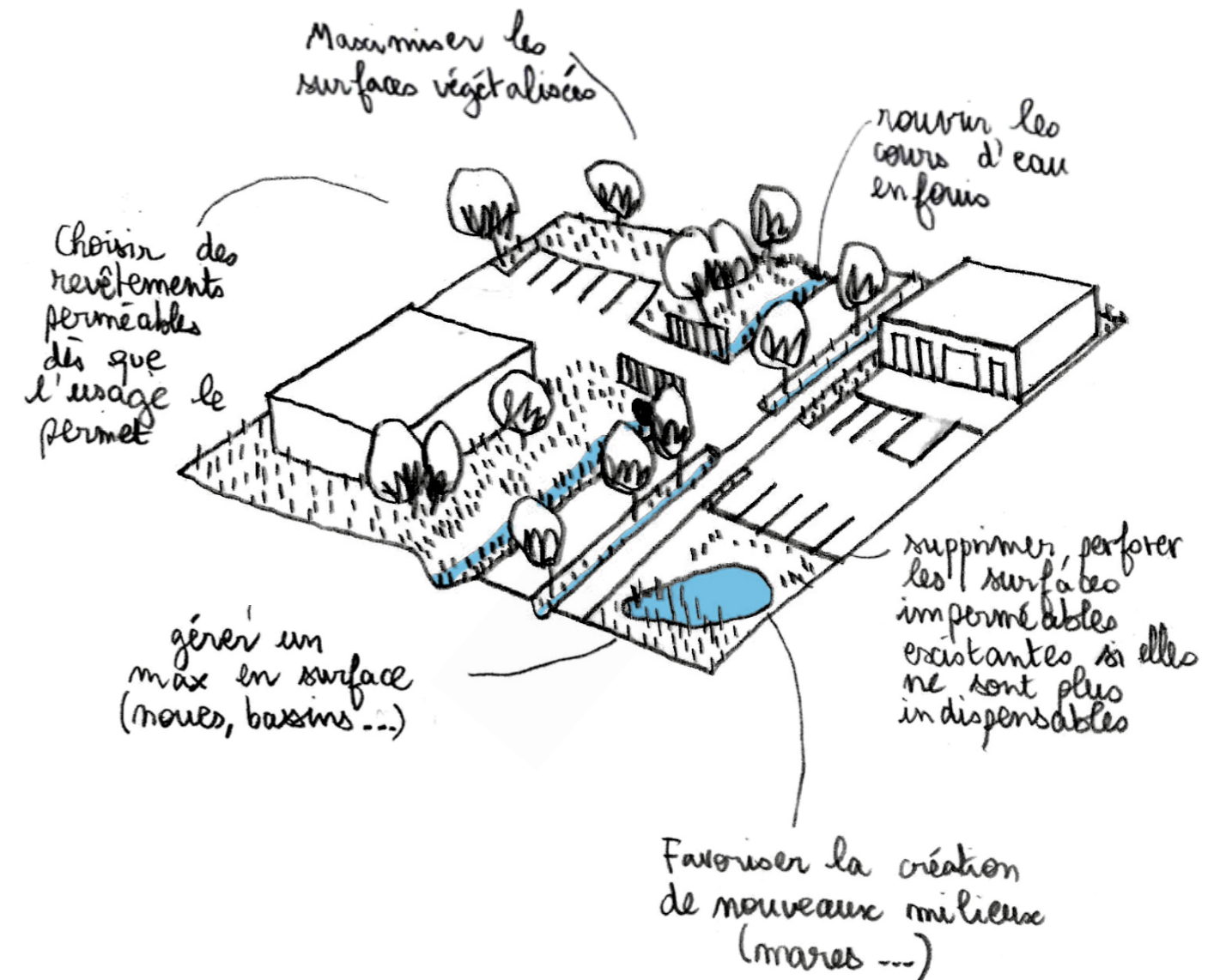


MÉTHODE

- **Réaménager l'existant** (espaces publics, zones d'activités constituées de sols imperméables) **de manière à simplifier la gestion**, permettre autant que possible, une gestion de l'eau en surface. Tenter le défi du « zéro tuyaux » dans les futurs quartiers et rouvrir quand c'est possible les cours d'eau enfouis, rouvrir ponctuellement des fenêtres sur l'eau pour laisser passer la lumière et le regard, donner envie de retrouver un contact visuel au moins avec l'eau.
- **Aménager de nouveaux espaces publics simples ouverts sur l'eau.** Associer ces parcours à des jeux, des questionnaires, des activités ludiques, interactives pour informer, sensibiliser les promeneurs.

ET LE RÔLE DU SCOTAM ?

- **Organisation de visites de site**, parfois extérieurs et à destination des élus et techniciens.
- **Création de la banque de références.**



Quelles applications possibles sur le territoire ?

Sur les berges du ruisseau de Dame Jeannette, Coincy

Contexte. Un parc qui surplombe le ruisseau, une aire de jeux imperméable qui par son pare-ballon tourne le dos à la rive.

Quelles sont les questions à se poser ici ? Les jeux de ballons sont-ils adaptés au bord de l'eau ? Quels usages/revêtements privilégier sur les berges ? Quelles solutions d'aménagement simples, peu coûteuses sont envisageables pour « désimperméabiliser » la berge ? L'équipement est-il implanté suffisamment en retrait du cours d'eau ? Lui laisse-t-il un espace de divagation suffisant ?

Quelles actions possibles ? Supprimer le pare-ballon et le mur en béton. Retirer totalement ou partiellement la dalle en enrobé (ou possibilité de la perforer) afin de constituer des sols drainants. Réutiliser éventuellement les « croûtes » d'enrobés pour réaliser des assises, des cheminements, ou réaliser des murs de pierres sèches qui abriteront une faune et une flore intéressantes très contrastées avec le milieu humide proche. Puis laisser venir la végétation. Proposer des usages de détente (assises, tables, etc.).

→ Une berge plus végétale et ouverte sur le ruisseau.



Légende

1 → À Coincy, imaginer des usages compatibles avec la configuration des lieux ; ici, le terrain de sport est contraint par la présence du ruisseau, ce dernier étant rendu ainsi peu accessible. Et si on posait un autre regard sur ce lieu ?

1 ↑

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Les gravières, La Maxe

Contexte. Une succession de plans d'eau, plus ou moins accessibles, très peu visibles entre la Moselle et les voies ferrées, scindées en deux par l'autoroute A31. Un lieu singulier parcouru par de nombreux chemins.

Quelles sont les questions à se poser ici ? Qu'est ce qui est de l'ordre du privé/du public ? Sur quels espaces peut-on agir ? Comment accéder aux bords de l'eau ? Quelle gestion entreprendre pour maintenir ces milieux ouverts et quelques vues sur l'eau ? Quelles vues maintenir, rouvrir ? Depuis quels points sont-elles perceptibles ? Quels acteurs existants ou potentiels pour aider à la gestion ? Est-il envisageable de créer de nouveaux chemins, pistes cyclables en fonction des besoins de la population ? Comment faire connaître ces lieux, les rendre moins confidentiels ?

Quelles actions possibles ? Entreprendre un aménagement par la gestion sur les bords de gravière : laisser des espaces se reboiser notamment les rives trop pentues, quitte à les entretenir en taillis producteur de bois ; faucher, faire pâturer ou tondre d'autres parties pour maintenir ouverts des espaces, les soigner, les rendre accessibles aux pêcheurs, promeneurs, à d'autres activités en lien avec l'eau, etc. Des milieux biodiversifiés se constitueront. Mettre en place une gestion du végétal peut contribuer à changer d'aspect des espaces au passé industriel, bruts, et à ouvrir les sites à de nouveaux usages.

1 →



2 ↑

Légende

1 → Vu du ciel : une mosaïque de gravières. Photographie aérienne actuelle (sources IGN)

2 → Depuis le sol, des gravières difficiles d'accès, quelque soit le mode de déplacement, des espaces qui restent confidentiels, peu arpentés, peu connus. La région messine compte de nombreuses étendues d'eau dans ses environs, mais finalement peu ou pas de lieux de baignades, des milieux riches de biodiversité qui gagneraient à devenir plus accueillants pour les êtres humains également (dans le respect de ses milieux précieux évidemment) !

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Une référence, le parc de l'Archyre, Scy-Chazelles

Contexte. Scy-Chazelles est une commune qui s'étend de haut en bas du coteau de la Moselle. L'eau ruisselle le long de la côte, ravine et se faufile entre les espaces urbanisés cherchant un sol perméable pour s'infiltrer.

Que retenir de cet exemple ? Le Parc de l'Archyre constitue une référence d'aménagement intéressante sur le territoire. Il offre à l'Archyre un espace en cas de crue tout en étant un espace public apprécié à proximité d'équipements scolaires.



← 1

Légende

La place de la mairie, Chérisey

Contexte. La place principale du village de Chérisey est cadrée par la mairie, la chapelle et l'entrée du golf de Metz, le château sur la photographie. En pente, elle est minérale sur toute la surface.

Quelles questions se poser ici ? Quel est le parcours de l'eau sur cet espace imperméabilisé ? Quel est le point le plus bas ? Où l'eau est-elle recueillie ? Quels sont les parcours et les accès nécessaires aux véhicules ? Comment les piétons se déplacent-ils sur cet espace ? Comment réduire au maximum la voirie ? Quels aménagements imaginer pour ralentir la course de l'eau et la recueillir en minimisant les impacts sur le profil de la voirie ?

Quelles actions possibles ? Diminuer la surface occupée par la voirie en désimpermeabilisant l'espace au maximum, notamment à des endroits stratégiques comme les points bas. Y créer un espace de recueil de l'eau (noues, petit point d'eau ?).

Sur les autres surfaces désimpermeabilisées, planter en masse (espace tondu, fauché, planté d'arbres ou d'arbustes adaptés au sol) et accueillir de nouveaux usagers (piétons en particulier). Le revêtement des stationnements peut également être plus perméable tout en étant stable (un terre-pierre par exemple).

1 → Flirey
Parc de l'Archyre
à Scy-Chazelles

2 → Place principale
de Chérisey
(sources : Google Map)



← 2

Quelles applications possibles sur le territoire ?

Les abords de la retenue d'eau, Arnville

Contexte. Une retenue d'eau dans le bassin versant du Rupt de Mad constituant l'aire d'alimentation du captage servant d'approvisionnement en eau potable à la ville de Metz et au-delà. La retenue d'eau est à proximité de la vallée de la Moselle et du village d'Arnville. Entourée de cultures, de prés et de forêts.

Quelles questions se poser ici ? Quelle gestion pour la ripisylve ? Quelles vues sur le bassin en particulier depuis la route (D952) ? Quels aménagements pour faire de ce lieu un lieu de promenade tout en sensibilisant la population à la préservation de la ressource en eau, des enjeux de potabilité ? Comment guider la promenade, la découverte de cette richesse : plan d'eau et source à la fois ? Quelles actions pour accompagner les agriculteurs autour du bassin à des pratiques respectueuses de cette ressource ?

Quelles actions possibles ? Aménager des lieux de pause et d'observation à proximité de l'eau ou sur les hauteurs de la vallée du Rupt de Mad. Mettre en place une gestion sur les fonds de vallée et les coteaux tout autour pour préserver la qualité de l'eau, en collaboration avec les agriculteurs. Réunir le « petit parlement de l'eau » actuellement constitué par le SAGE du Rupt de Mad.

RETENUE D'EAU



1 ↑

2 →



RUDEMONT

3 ↑

Légende

1 → La retenue d'eau depuis les hauteurs du Rudemont.

2 → Les abords de la retenue sont peu accessibles, mais la vue sur la vallée et le Rudemont exceptionnelle !

3 → Photographie aérienne actuelle (sources IGN)



Plan Paysages SCoTAM
→ Programme d'actions
Avril 2020

Équipe d'études : Omnibus (mandataire),
François Roumet, Monono, Alphaville.

Toutes les photographies, illustrations
et cartes ont été produites par l'équipe d'études,
sauf mentions contraires.

Conception graphique : Nouvelle étiquette



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit
dans les zones rurales

